

■ Les travaux de la 15^{ème} édition du SÉFOR se tiendront à Bordeaux | Du 26 au 29 novembre

Placée sous l'analyse des défis à relever pour les radios-télévisions publiques face à la concurrence, cette 15^{ème} édition présentera aux participants certaines des réponses que peut apporter l'outil numérique dans les domaines de la gestion, de la production et de la diffusion.

Ci-dessous, le texte introductif qui permettra aux délégués des organismes membres du CIRTEF de dégager les grandes questions sur ce thème, de confronter les idées présentées par les conférenciers et experts avec la réalité du fonctionnement qu'ils connaissent dans leur radio-télévision et de participer ainsi activement aux différentes réunions programmées durant le SÉFOR.

Les chaînes publiques relèvent les défis de la concurrence

| GESTION, PRODUCTION, DIFFUSION : L'INTÉGRATION NUMÉRIQUE |

Les radios-télévisions publiques de la Francophonie affrontent une concurrence de plus en plus vive partout dans le monde.

D'abord par la multiplication des plates-formes de distribution (hertzien, câble, satellite), ensuite par le développement du numérique.

Le numérique concerne toute la chaîne audiovisuelle : la production, la transmission, la diffusion et le stockage. Sur le plan économique, les nouveaux moyens audiovisuels se caractérisent par des coûts moindres de fabrication et de distribution.

Pionniers de la radiodiffusion terrestre hertzienne, les services publics ont porté dans nos différents pays le poids de la mise en place de ces services « universels » dans un contexte de monopole. Ce sont les équipes de ces radios-télévisions qui ont imaginé, créé et mis en place des concepts dont nous mesurons encore aujourd'hui au quotidien à quel point ils étaient porteurs. Journaux parlés et télévisés, téléfilms, fictions radiophoniques, jeux, reportages, divertissements, débats, ont contribué à l'éducation et à l'information d'une génération bercée par les images et par les sons.

Alors que les moyens de production restaient concentrés, la libéralisation des moyens de communication et

la multiplication des canaux de distribution ont permis l'éclosion de services commerciaux exploitant, dans de nouveaux formats, les acquis des chaînes publiques.

Aujourd'hui, la concurrence existe et elle est d'autant plus rude que les services publics, souvent nés sans structure de marketing performante et fondés sur une offre de radio et de télévision généralistes peu ciblée, ont dû affronter ce nouveau contexte.

Face à cette concurrence accrue et multiforme, disposant de moyens financiers importants gérés par des holdings, il s'agit, pour les radios-télévisions de service public d'évaluer leurs ressources, leur crédit auprès du public et les moyens dont elles disposent pour proposer une offre utilisant les nouvelles plates-formes de diffusion.

L'offre doit se caractériser par la qualité des programmes proposés à des coûts toujours plus compétitifs.

La technologie numérique permet l'intégration de la gestion, de la production et de la diffusion dans un univers informatique global.

Dans ce contexte, de nouveaux défis se profilent, de nouvelles questions se posent :

Le service public :

- ♦ doit-il se diversifier dans les secteurs concurrentiels investis par le privé ou s'en tenir au rôle fondamental qui est de s'adresser à toutes les composantes du public ?
- ♦ est-il capable d'acquérir et de maîtriser les nouveaux outils numériques ?
- ♦ peut-il faire face à la mutation des métiers qui en découlent ?
- ♦ saura-t-il développer les stratégies appropriées ?

Répondre à ces questions, c'est définir ce que les radios-télévisions doivent entreprendre pour répondre aux attentes des publics segmentés par le numérique, la multiplication et la diversification des plates-formes.

De Bruxelles à Kinshasa, de Québec à Hô Chi Min-Ville, en passant par Paris, Port-Louis et Ouagadougou, les services publics doivent relever les défis de la concurrence grâce à la fédération des compétences et des moyens dont ils disposent pour imaginer une offre nouvelle en phase avec les plates-formes de distribution et de diffusion.

Les services publics doivent aussi pouvoir bénéficier d'un cadre réglementaire et de gestion évolutif, accéder aux réseaux et participer à la garantie de l'universalité de l'offre et de l'accès aux services. Ils doivent promouvoir la diversité des contenus, y compris la diversité linguistique et culturelle, confirmant ainsi la nécessité d'une coopération internationale avec une attention particulière pour les pays les moins équipés.

■ Nominations

FRANCE TÉLÉVISIONS

Le 6 juillet, **Patrick de CAROLIS** a été élu par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à la tête de France Télévisions. Le 22 août s'est achevé officiellement le mandat de son prédécesseur, **Marc TESSIER** et a commencé le quinquennat de Patrick de Carolis.

Le nouveau Président de France Télévisions s'est entouré de deux directeurs généraux: **Patrice DUHAMEL**, directeur général du holding France Télévisions, en charge des antennes publiques, et de **Thierry BERT**, directeur général chargé de la gestion et des finances.

Le 25 août, sur proposition de Patrick de Carolis, le Conseil d'administration du groupe a procédé à la nomination des directeurs généraux de France 2, France 3, France 5 et RFO.

France 2 : Philippe BAUDILLON

France 3 : Geneviève GARD

France 5 : Claude-Yves ROBIN

RFO : François GUILBEAU

Le directeur général de France 4 sera désigné ultérieurement par le Conseil d'administration de cette chaîne.

Par ailleurs, Patrick de Carolis a nommé trois directeurs au sein de la holding :

Patrick CHARLES, nommé directeur des opérations exceptionnelles et des événements.

Ulysse GOSSET, directeur délégué en charge du projet de chaîne d'informations internationales.

Bastien MILLOT, directeur délégué auprès du président, en charge de la stratégie, de l'innovation et de la communication.

CÔTE D'IVOIRE (RTI)

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouvel organigramme à la RTI, le Conseil d'administration de la société vient d'entériner la nomination de deux directeurs généraux adjoints :

Fernand Soussoumi DIDIA: Directeur général adjoint, chargé de l'Administration et des Finances

Lazare AKA SAYE: Directeur général adjoint chargé des Antennes, de la diffusion et des infrastructures techniques.

Yacouba KEBE reste au poste de Directeur général.

■ RTI : vers la création d'une chaîne musicale

Dans le cadre du développement et de la diversification de ses activités, la RTI, en



attendant la mise en place effective d'une « chaîne musicale », vient de créer un Département dénommé « **RTI Music** » chargé notamment de

concevoir et d'exploiter des œuvres musicales et audiovisuelles sur les espaces inoccupés de ses deux chaînes de programmes TV.

Ainsi, depuis le 20 juin 2005 « **RTI Music TV** » exploite quotidiennement deux heures d'émissions (Musique et Divertissement) de 9 à 11h sur la 1^{ère} et de 15h30 à 17h30 sur TV2.

« **RTI Music** » a également pour missions :

- La réhabilitation et l'exploitation de l'Orchestre de la RTI (ORTI)
- La production d'Artistes musiciens et comédiens
- L'organisation, la production et la coproduction de concerts et spectacles.

■ Grande surprise à Ottawa et à Radio Canada !

Le 4 août dernier, le premier ministre canadien **Paul Martin** nommait l'animatrice et journaliste de Radio-Canada, **Michaëlle Jean**, gouverneur général du Canada.

Michaëlle Jean, âgée, de 48 ans, est la troisième femme et la première Noire à occuper cette fonction vice-royale. Elle accède ainsi à la plus ancienne institution publique du Canada et entrera en fonction fin septembre.

Née à Port-au-Prince en 1957, elle fuit Haïti à l'âge de 10 ans en compagnie de ses parents et vient s'installer au Québec. Après ses études à l'Université de Montréal, elle enseigne puis travailla au Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale au Québec.

En 1988, elle entre à la **Télévision de Radio Canada**, où elle a animé de nombreuses émissions au fil des ans et depuis 1999, elle présentait également sur CBC-NewsWorld des émissions consacrées au documentaire.

En avril dernier en marge de la **Conférence générale du Cirtef**, Michaëlle Jean avait accepté d'animer un Colloque sur la « *Diversité culturelle et les Médias* » organisé conjointement par Radio-Canada (télévision et radio), Télé Québec, TV5 Québec Canada et le festival Vues d'Afrique.



■ Gabon : Élaboration d'une grille de programmes

C'est l'intitulé du module de formation qui a fait l'objet du Séminaire de formation organisé par le CIRTEF du 18 au 23 juillet 2005 dans les locaux de la **RTG Ch.1**. Onze participants au total dont quatre de la **RTG Ch.2**, ont pris part à ce programme de formation. Animé par Madame **Barbel MOSER**, Directrice des Rédactions en langues étrangères à RFI, qu'entouraient les responsables des programmes radio et télévision de la **RTG Ch.1 et 2**, le stage s'est déroulé dans une parfaite ambiance d'échanges et de partage.

Ce stage de formation est le troisième du genre après ceux organisés sur l'Archivage et l'Audionumérique dans le cadre du dernier SÉFOR que Libreville a abrité du 19 au 22 novembre 2004.

Charles Pira (RTG Ch.1)

■ Événement : la VOV (Vietnam) fête ses 60 ans

C'est le 7 septembre 1945 qu'a été fondée officiellement la VOV. Actuellement, la VOV compte 6 chaînes de radio ayant chacune leur spécificité. Ces chaînes sont diffusées par 64 stations régionales et 528 stations de district. La VOV 1, la VOV 2, la VOV 4 et la VOV 6 émettent leurs programmes en ondes courtes et ondes moyennes. La VOV 3 et la VOV 5 en FM. Tous nos vœux les accompagnent.

CIRTEF AISBL. Directeur de publication : Guila THIAM.
Comité de rédaction : David BARY, Kerstin CLAEYS, Etienne DERUE, Ronald THEUNEN.

Courriel : cirtef@rtbf.be Site : www.cirtef.org